

NOUVELLES INSTRUCTIONS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

TOUS LES PRODUITS AGRICOLES SERONT DÉSTOCKÉS

Page 4

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

**9 DÉCÈS ET
610 NOUVEAUX
CAS
EN 24 HEURES**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4424 | Jeudi 13 janvier 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PROGRAMMES DE RADIO BOUMERDÈS

**DIFFUSION
EN 24 H/24
À COMPTER
DU 12 JANVIER**

Page 16

SOMMET ARABE DU MOIS DE MARS

LE FORCING D'ALGER

Page 3



ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS D'ALGER



HAUSSE DES HOSPITALISATIONS

Page 5

■ BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP
DU 1^{er} AU 11 JANVIER

**26 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN
AU TERRORISME ET 59
NARCOTRAFIQUANTS
ARRÊTÉS**

Page 3

■ CONTRER LA SPÉCULATION

**REZIG APPELLE
À LA MOBILISATION**

Page 4



3

*journalistes
algériens agressés
à l'arme blanche
à Douala.*

33

*% des personnels
de l'éducation
vaccinés contre le
Covid.*

138

*dossiers supplémen-
taires validés pour
les entreprises en
difficulté.*

L'APN accueille le Salon de l'art amazigh

Une exposition d'arts plastiques a été inaugurée mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de la 7^e édition du Salon de l'art amazigh. L'exposition est organisée par l'association des arts plastiques de la wilaya de Khenchela "Lamasat", à l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh. L'exposition rassemble 225 œuvres d'artistes algériens et étrangers.

20 artistes algériens de différentes wilayas du pays participent à cette édition. Les œuvres exposées mettent en avant divers aspects de la culture amazighe, notamment les coutumes et traditions ancestrales préservées par les familles, le patrimoine urbain, l'artisanat et les tenues traditionnelles.

Cette exposition est l'occasion pour les amateurs d'arts plastiques de découvrir de nouveaux talents et d'apprendre davantage sur cet art et son rôle dans le rapprochement des peuples.

L'exposition regroupe des œuvres d'artistes issus de toutes les écoles d'art notamment d'artistes étrangers représentant plusieurs pays dont la Tunisie, l'Égypte, la Jordanie, l'Arabie saoudite et la Belgique.



Hommage à Nouara la diva de la chanson kabyle



Un hommage a été rendu mardi au théâtre régional de Tizi-Ouzou à la diva de la chanson nationale d'expression kabyle, Nouara, à l'occasion de Yennayer. Un grand moment d'émotion a régné sur la salle lorsque la diva a fait son entrée sous un tonnerre d'applaudissements. Vêtue d'une robe kabyle, d'une voix émue, elle rappelle son parcours artistique, notamment, ses débuts à la Radio nationale ponctués par la réticence de sa famille et son combat pour exercer son métier. La radio dira-t-elle, "était une école de formation et une seconde famille pour moi." Salem Kerrouche, chef d'orchestre qui a longtemps accompagné la diva sur scène, a considéré lui qu'elle est "une voix éternelle qui mérite tous les égards". Nouara, qui a interprété deux de ses chansons à l'occasion de cet hommage, se prépare, également, à mettre sur le marché un best of de ses chansons et un CD live produit il y a quelques années qu'elle compte offrir comme cadeau à son public.

Ouverture du salon des produits agricoles à Biskra

Le Salon des produits agricoles et de la promotion des exportations s'est ouvert, samedi dernier, au complexe thermal Sidi-Yahia de Biskra avec la participation de 80 participants de plusieurs wilayas. Le salon comprend des stands proposant divers produits agricoles (dattes, légumes cultivés sous serres) et autres industriels pouvant être exportés, dont le ciment, le plâtre ou encore le sel. La manifestation expose des gammes variées d'eau minérale, des équipements et matériels divers, et regroupe de nombreux opérateurs de l'agroalimentaire, des fabricants de fertilisants, de matériel agricole, produits en plastique, produits d'emballage et dérivés du palmier-dattier. Des stands ont été également réservés aux instances et entreprises nationales dont les sociétés d'assurance, les banques et les instituts de recherche en agriculture. Les représentants des missions diplomatiques en Algérie de la Russie, l'Autriche, la Libye, l'Espagne, la Mauritanie, l'Inde, la Malaisie, la Tunisie et du Sénégal pour découvrir les capacités de production de l'Algérie et ses possibilités d'approvisionnement les marchés étrangers en divers produits agricoles.

D
I
X
I
T

BRAHIM BOUGHALI

"L'examen du projet de loi relatif à l'assistance judiciaire dénote l'intérêt accordé par l'Etat au citoyen algérien, notamment aux catégories démunies, qui ont droit à cette assistance."

Il s'offre une place de stationnement pour... 1 million d'euros

Un homme d'affaires a déboursé 1 million de dollars pour une place de parking.

Cette somme faramineuse, payée par Johnny Cheung Shun-yee, souligne les profondes inégalités financières au sein de la société hongkongaise, où 1 habitant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté. Cette place de stationnement à 7,6 millions de dollars hongkongais, représente 30 fois le salaire moyen annuel à Hong Kong. Elle est située dans The Centre, le cinquième plus haut gratte-ciel de la ville.

Condamné pour avoir tenté de voler la voiture des... gendarmes

Un homme de 27 ans a été condamné par le tribunal correctionnel de Béziers, dans l'Hérault, à 21 mois de prison ferme, dont six mois issus de la révocation d'un sursis, pour avoir tenté de voler... une voiture de gendarmerie.

Interpellé pour tentative de vol, le mis en cause a essayé de se justifier en indiquant aux enquêteurs qu'il voulait simplement prendre la voiture pour faire une blague.

SOMMET ARABE DU MOIS DE MARS

Le forcing d'Alger

La diplomatie nationale s'active sur tous les fronts. Ce redéploiements tous azimuts est assez visible.

PAR KAMAL HAMED

Que ce soit en direction de son voisinage immédiat ou de sa sphère géographique, voire même un peu plus loin encore l'Algérie ne ménage aucun effort pour dire haut et fort sa perception et sa vision des réactions internationales. Dans ce cadre l'Afrique et le monde arabe sont des espaces prioritaires où l'activité de la diplomatie nationale a été le plus perceptible ces derniers mois. En Afrique les visites du chef de la diplomatie algérienne sont allées crescendo et se sont multipliées. Jamais depuis fort longtemps l'Algérie n'a manifesté autant d'égard en direction du continent africain. Il en est de même pour le monde arabe. sur ce plan, rappelons que l'Algérie va organiser le prochain sommet arabe à Alger. Ce conclave aura lieu en effet au mois de mars prochain. Un sommet sur lequel Alger compte beaucoup en espérant un nouveau départ dans les relations d'un monde arabe fort divisé et atomisé. *"D'ailleurs c'est dans ce cadre, ont estimé nombre d'observateurs et d'analystes, que s'inscrit la visite de Ramtane Lamamra, le ministre des Affaires étrangères, en Arabie saoudite. et c'est en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune que le ministre des Affaires Étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, effectue une visite de travail et d'amitié au niveau de la capitale saoudienne"* a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Preuve supplémentaire de l'importance qu'accorde le Président à cette visite qui a permis au chef de la diplomatie algérienne d'avoir des entretiens avec son homologue saoudien. Lamamra, qui a remis une let-



tre manuscrite du Président Tebboune adressé au roi saoudien, a développé avec son homologue saoudien au cours de l'entretien la situation *"sensible"* dans laquelle se trouve le monde arabe, ainsi que la manière idoine de relever les défis présentement imposés à la Ligue arabe et à ses États membres. Il est question dans l'immédiat, pour Alger et Ryad, d'œuvrer de concert pour permettre la réussite du sommet de cette ligue, prévu en Algérie, au mois de mars prochain. Le poids de l'Arabie saoudite est grand dans le monde arabe et apparemment Alger compte sur ce pays pour qu'il œuvre à la réussite du prochain sommet arabe. Il est évident que l'Algérie espère voir ce pays représenté au plus haut niveau à Alger, soit par le roi en personne. En cela les analystes sont très clairs : la présence des dirigeants arabes lors du sommet est très importante. Et c'est à l'aune de cette

présence que l'on peut mesurer la réussite ou l'échec d'un sommet. D'où la mobilisation de la diplomatie nationale pour assurer la présence des plus hauts dirigeants arabes et les efforts de l'Algérie vont encore se multiplier pour assurer la réussite de ce conclave important pour l'image du pays. Dans ce contexte on annonce la prochaine visite du Président Tebboune en Égypte où il aura des entretiens avec son homologue Abdelfattah Sissi et l'invitera, sans doute aucun, à représenté en personne son pays au prochain sommet arabe. En se déployant sur l'axe le Caire - Ryad , Alger espère un effet d'entraînement pour les autres dirigeants arabes et ainsi réussir son pari. Car dans un monde arabe très divisé il est difficile de réunir le maximum de dirigeants. Mais l'Algérie mise sur son aura pour faire l'exception.

K. H.

ASSISTANCE JUDICIAIRE POUR LES PLUS DÉMUNIS

Des avocats commis d'office

PAR CHAHINE ASTOUATI

En réponse aux interrogations des députés sur le projet de loi portant assistance judiciaire, lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Tabi a précisé que l'Algérie *"est très permissive en matière d'assistance judiciaire en vue d'assurer à tout un chacun le droit de recourir à la justice"*, évoquant dans le même sillage la question de la constitution du dossier pour bénéficier de cette procédure, abordée par certains députés, tout en soulignant que le texte de la loi veille à ce que ce dossier *"ne contienne pas beaucoup de documents afin d'atténuer le fardeau sur le citoyen nécessaires"*. Le ministre a également indiqué que *"l'Algérie est l'un des rares*

pays où le système d'assistance judiciaire est très simple pour les bénéficiaires, mais aussi concernant la constitution du dossier, le bénéficiaire étant tout citoyen qui déclare que ses ressources ne lui permettent pas de recourir à la justice et légalise la déclaration au niveau de la commune". Et de souligner que l'État *"n'ouvre pas d'enquêtes approfondies à cet effet, partant de sa conviction que le citoyen algérien, par nature, n'accepte pas d'avocat qui lui est confié gratuitement. Par conséquent, toute personne qui déclare est certainement dans le besoin, et le seul document important dans ce dossier est celui lié à sa situation vis-à-vis des impôts"*. A propos de la définition de l'expression *"personnes démunies"*, prévue à l'article 42 de la Constitution, M. Tabi a expliqué qu'en vertu des articles 1 et 2 de la loi, l'assistance judiciaire est accordée aux *"personnes qui,*

à en raison de l'insuffisance de leurs ressources financières, se trouvent dans l'impossibilité d'exercer leurs droits en justice, soit en demandant, soit en défendant". Par ailleurs Le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughal a affirmé que *"l'examen du projet de loi relatif à l'assistance judiciaire dénote l'intérêt accordé par l'Etat (pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire) au citoyen algérien notamment aux catégories démunies qui ont droit à cette assistance"*. Un droit *"consacré par la Constitution dans son article 42"*, a-t-il rappelé. Le président de l'APN a présenté, à l'occasion, ses remerciements à la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés pour les efforts consentis dans le cadre de l'élaboration des rapports préliminaires sur ces projets de loi.

C. A.

VISITE DE TRAVAIL EN ARABIE SAOUDITE

Lamamra s'entretient avec son homologue saoudien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, s'est entretenu avec son homologue saoudien, le prince Faisal bin Farhan bin Abdullah Al Saud, lors de sa visite de travail au royaume d'Arabie saoudite, dans le cadre du mécanisme de concertation et de coordination bilatéral au niveau ministériel, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. *"A cette occasion, M. Lamamra a remis à son homologue saoudien un lettre manuscrite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à son frère, le serviteur des Lieux Saints, le roi Salman bin Abdulaziz al-Saud"*, précise le communiqué. Selon la même source *"Les discussions entre les deux ministres ont porté sur les relations de fraternité et de coopération, ainsi que sur la conjoncture délicate que traverse le monde arabe, les moyens de relever les défis qui lui sont imposés, et les perspectives de l'action arabe commune"*. Les deux chefs de la diplomatie ont salué *"la profondeur des relations entre les deux pays et les deux peuples frères, et les perspectives prometteuses de leur renforcement en application des orientations des dirigeants des deux pays, dans le cadre des attentes et des aspirations des deux parties"*. La situation au niveau régional et international notamment dans le monde arabe et les préparatifs du Sommet arabe en Algérie, ont été également abordés par les deux responsables. Les deux ministres ont examiné les étapes les plus importantes des préparatifs dans le but d'assurer le succès de ce Sommet dont la date sera fixée dans le cadre de larges consultations. Les deux parties ont convenu de *"poursuivre la concertation et la coordination sur toutes les questions soulevées lors de la prochaine visite du ministre saoudien des Affaires étrangères en Algérie prévue en février prochain"*, conclut le communiqué.

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP DU 1^{er} AU 11 JANVIER

26 éléments de soutien au terrorisme et 59 narcotrafiquants arrêtés

26 éléments de soutien aux groupes terroristes et 59 narcotrafiquants ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire lors d'opérations distinctes menées à travers le territoire national du 1^{er} au 11 janvier, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. *"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 26 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont découvert et détruit 13 casemates pour terroristes et 3 bombes de confection artisanale lors d'opérations de recherche et de fouille à Aïn-Defla et Bouira"*, précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et *"en continuité des efforts intenses visant à contrer le fléau du narcotrafic dans le pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2^e et 3^e Régions militaires, 19 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction d'énormes quantités de drogue à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 23 quintaux et 31 kg de kif traité, tandis que 40 autres narcotrafiquants ont été arrêtés et 4 pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions, 136 kg de kif traité de 88.002 comprimés psychotropes ont été saisis lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires"*. Ces opérations, s'inscrivant *"dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme."*

R.N.

ÉDUCATION ROUTIÈRE

Préparation d'un nouveau décret

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï, a annoncé la préparation d'un nouveau décret exécutif sur l'éducation routière, en coordination avec le ministère de l'Éducation et les services de la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR). L'annonce en a été faite lors de la rencontre de Bekkaï, mardi au siège du ministère, avec la présidente de l'Association des moniteurs d'auto-écoles, a indiqué un communiqué du ministère publié sur sa page *Facebook*. Le projet de ce décret sera soumis prochainement au secrétariat général du gouvernement, selon le ministre, qui a affirmé la possibilité d'impliquer les spécialistes de l'Association des moniteurs d'auto-écoles pour enrichir ses dispositions et les programmes d'enseignement proposés. Lors de cette rencontre, la présidente de l'Association a présenté une série de propositions visant principalement à aider les conducteurs à éviter les routes encombrées en plaçant des panneaux intelligents au niveau de la route ou en envoyant des informations sur les téléphones portables. Elle a également souligné la nécessité d'inclure l'éducation routière dans les écoles, en présentant une vidéo contenant des leçons pour les enfants sur les panneaux de signalisation. M. Bekkaï a invité la présidente de l'Association à se rapprocher de l'Autorité organisatrice du transport urbain d'Alger (AOTU) pour étudier la proposition des panneaux intelligents et les moyens de réaliser ce projet tout en réfléchissant à son financement dans le cadre des startups, avec l'accompagnement de l'incubateur relevant du ministère des Transports "Naql Tech".

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Le marché tributaire de la relance des grands projets

L'épanouissement du marché national des matériaux de construction est tributaire de la relance des grands projets de l'habitat, ont estimé mercredi à Alger des responsables d'entreprises spécialisées, participant au Salon de la promotion immobilière, de la construction et du décor "SouknaTec Expo". Etant donné que le secteur du bâtiment englobe une panoplie de spécialités (plomberie, menuiserie, serrurerie, céramique, revêtement de sol...), la pandémie de Covid-19 et ses impacts sur l'activité économique a mené ce secteur à un "état de stagnation", ont déclaré à l'APS ces responsables qui, visiblement, subissent le même sort. Selon eux, la baisse du pouvoir d'achat des citoyens d'une part et le manque de moyens financiers chez les promoteurs immobiliers d'une autre part, ont mis le marché national de la construction dans une situation de "léthargie". Le Salon de la promotion immobilière, de la construction et du décor "SouknaTec Expo" a ouvert ses portes mardi aux professionnels du domaine. Organisé au Centre international des conférences par Sunflower, le salon auquel 60 exposants prennent part, se tient jusqu'à samedi. Il regroupe des entreprises de la promotion immobilière et des entreprises spécialisées dans les domaines de l'aménagement intérieur et extérieur et du décor. Des banques et des institutions financières, qui offrent des services en matière de financement immobilier, sont présentes aussi à ce salon, qui donne également l'opportunité d'échanges et d'affaires entre les professionnels (B to B) et des échanges commerciaux avec des clients potentiels.

R. N.

NOUVELLES INSTRUCTIONS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Tous les produits agricoles seront déstockés

Les autorités ont décidé de passer à l'action. Tous les produits agricoles seront déstockés pour être écoulés sur le marché. Une démarche inscrite pour casser les prix et lutter contre la spéculation.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

À l'issue d'une réunion avec les responsables des DSA et des chambres agricoles, le ministère de l'Agriculture a publié un communiqué où il est souligné la nécessité de "mettre en place un programme de déstockage des produits agricoles et de les écouler sur le marché dans les prochains jours". Après la pomme de terre, c'est autour de certains produits tels que les produits maraichers, les dattes et les viandes rouges d'être libérés sur le marché. Le stock stratégique constitué depuis des mois sera ainsi à la disposition du marché pour répondre aux besoins urgents de la consommation. Le communiqué signale que "les stocks seront approvisionnés dans toutes les coopératives de l'Etat et dont les prix sont fixés pour les quotas de gros". Il est à noter que depuis des semaines, l'envolée des prix de certains produits tels que les fruits et légumes a mis à rude épreuve les citoyens qui s'interrogent à juste titre sur cette hausse inquiétante. Selon le ministère de l'Agriculture "il ressort que les prix sur des légumes et fruits de saison ont pratiquement observé une hausse de 25 % de leurs prix habituels de marché". Ce qui est inquiétant, c'est que cette flambée n'a jamais été codifiée dans la loi de finances, ni dans une quelconque réglementation. Dans le contexte actuel où la spéculation a outrageusement dépassé les limites, les actions du ministère de



l'Agriculture veulent damer le pion aux spéculateurs et autres intermédiaires qui revendent à des prix faramineux aux détaillants des marchés publics. Il sera procédé incessamment de fixer des quotas

aux différents agriculteurs qui vont vendre leurs produits aux coopératives avec détermination des prix fixes et suppression de toute marge excédentaire.

F. A.

CONTRER LA SPÉCULATION

Rezig appelle à la mobilisation

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a instruit les directeurs de commerce régionaux et de wilayas de redoubler d'efforts pour mettre un terme à la spéculation illicite et au monopole des marchandises à travers le durcissement du contrôle sur le terrain. Le ministre s'exprimait lors d'une réunion de coordination tenue, mardi dernier, par visioconférence, et consacrée au suivi de l'approvisionnement des marchés en produits de base de large consommation, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre du Commerce a profité de cette rencontre pour donner ses nouvelles directives qui pourraient atténuer les pressions que connaissent certains produits de large consommation au niveau du marché algérien.

Rezig a ordonné de "maintenir une disponibilité immédiate et un suivi permanent, notamment pendant les jours fériés officiels et hebdomadaires". Il a également invité "à redoubler et intensifier les efforts, notamment auprès des partenaires et des professionnels, afin de lutter contre les pratiques commerciales illégales".

R. N.

REVENDECTIONS DES PROFESSIONNELS DU TRANSPORT TERRESTRE

3 commissions mises en place

PAR RIAD EL HADI

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï, a en fait reçu les représentants de plusieurs organisations professionnelles dans le cadre de la série de rencontres prévues avec le partenaire social en vue de mettre en place une feuille de route pour la prise en charge de leurs revendications, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre a en effet reçu, mardi au siège du ministère, le secrétaire général et le chargé des relations publiques de la Coordination nationale des travailleurs des établissements de transport urbain, a précisé la même source, soulignant que "la rencontre a porté sur les revendications et les préoccupations des travailleurs". Les représentants de la Coordination ont soumis un certain nombre de revendications, dont le nécessaire renouvellement du parc des bus vétustes et la révision du mode de gestion de ces établissements vitaux qui assurent un service public dans les villes. Les membres de la Coordination ont également appelé à encourager et faciliter la

diversification et l'expansion des activités des établissements de transport urbain et semi-urbain. A ce titre, M. Bekkaï a appelé les représentants de la Coordination et à travers eux le partenaire social du secteur à jouer leur rôle en tant qu'élément efficace et trait d'union entre l'établissement et les travailleurs, à travers le dialogue et le débat constructif, avec des idées et des propositions à même de contribuer à la relance du rendement des entreprises sectorielles et à l'amélioration de leurs prestations. Il a en outre appelé les représentants de la coordination à préparer une plateforme de revendications nationales et d'autres liées aux wilayas selon leurs spécificités, en tenant compte des priorités et des questions d'urgence, lesquelles seront examinées pour leur trouver des solutions efficaces durant la réunion prévue dans les jours à venir. Le ministre des Transports avait reçu lundi au siège du ministère des représentants du Collectif national des travailleurs des entreprises du transport urbain, de l'Organisation nationale des transporteurs algériens, de l'Union nationale algérienne

des transporteurs, de l'Union nationale des chauffeurs de taxi et de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ajoute la même source. Lors de cette rencontre, les représentants du partenaire social ont soulevé une série de préoccupations auxquelles s'ajoutent quelques propositions professionnelles qui permettront de d'aplanir les difficultés et mettre en place une nouvelle dynamique du secteur. A ce propos, M. Bekkaï a décidé la constitution de 3 commissions en matière de transport routier des voyageurs, de transport de marchandises et des taxis, composées de représentants des syndicats et de l'administration centrale qui s'occupent du recensement des difficultés en vue d'élaborer une feuille de route à même de trouver des solutions efficaces. Le ministre a mis en avant "le haut niveau du dialogue et du débat fructueux" de ces syndicats qui cherchent à résoudre leurs problèmes calmement, ce qui permettra, ajoute-t-il, à "l'amélioration de leur situation dans ce domaine vital", a conclu le communiqué.

R. E.

EN PRÉVISION D'UNE ÉVENTUELLE RÉSURGENCE DE LA PANDÉMIE

Les unités de production d'oxygène réquisitionnées

Les hôpitaux sont loin d'être saturés pour l'heure mais les autorités concernées appellent tout de même à la vigilance, tout en entreprenant certaines actions.

PAR IDIR AMMOUR

La nouvelle vague de Covid-19 et le nouveau variant Omicron impactent peu, pour le moment du moins. Mais attention aussi au "Deltacron", qui serait la combinaison des variants Delta et Omicron. Si le nom de ce nouveau variant a pu amuser ou agacer les internautes sur les réseaux sociaux, la piste de la fusion de ces deux variants de Covid-19 est prise très au sérieux par la communauté scientifique et les pouvoirs publics. Car, la montée des cas depuis deux semaines inquiète ces derniers qui redoutent un nouveau cauchemar similaire déjà vécu et subi. Pour le moment, les hôpitaux sont loin d'être saturés mais les autorités concernées appellent quand même à la vigilance, tout en entreprenant quelques actions. En effet, outre, l'insistance sur l'intensification des actions de sensibilisation sur l'importance de la vaccination et exhorter les citoyens à se faire vacciner pour garantir une meilleure prévention contre cette épidémie, l'imposition du pass vaccinal dans les lieux et édifices affectés à l'usage collectif, les pouvoirs publics sont sur le qui-vive. Pour cela, des décisions ont été prises et se prennent davantage pour



riposter à une éventuelle résurgence de la pandémie. En effet, c'est le cas du ministère de l'Industrie pharmaceutique, qui a décidé de réquisitionner les différents établissements de production d'oxygène. La décision a été prise, précise un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique, lors d'une réunion de coordination et de suivi avec l'ensemble des producteurs de l'oxygène en Algérie, présidée lundi, au siège du ministère, par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, en présence des cadres du ministère de l'Industrie pharmaceutique, ainsi que des représentants des ministères de l'Énergie et des Mines et de l'Industrie. Le communiqué précise qu'"il a été procédé à la

réquisition de ces différents établissements de production depuis lundi dernier" indique le communiqué tout en ajoutant que le ministre de l'Industrie pharmaceutique "les a instruits à l'effet d'assurer un remplissage maximum des différentes cuves de stockage et des obus d'oxygène, réparties à travers l'ensemble du territoire national". A cet effet, souligne la même source, "les différents producteurs sont tenus de communiquer aux services compétents du ministère de l'Industrie pharmaceutique, dans les plus brefs délais et d'une manière hebdomadaire, leurs programmes de constitution de stock d'oxygène, ainsi que l'estimation de leur parc bouteille circulant et en stock".

I. A.

COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Peu d'engouement pour la vaccination

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé que "la communauté éducative est plus que jamais appelée à se faire vacciner dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19". Belabed a précisé que "la réponse à la campagne de vaccination dans sa troisième phase est d'une grande importance, et que la réticence à aller se faire vacciner n'a aucune justification par rapport aux grands efforts déployés par les pouvoirs publics pour faire face à la pandémie et à ses évolutions, d'autant que l'Algérie figure également en première

ligne des pays arabes et africains ayant produit le vaccin localement". Le ministre a affirmé que "l'Algérie compte 11 millions d'élèves scolarisés dans 30.000 établissements scolaires, ce qui requiert l'intensification des efforts pour faire face à la pandémie avec un sens éducatif et civique". Au cœur de cette tendance haussière des cas de contaminations de Covid-19 et l'apparition de l'Omicron, les enfants sont de plus en plus confrontés au danger de la pandémie. Le professeur Rachid Belhadj, directeur des activités médicales et paramédicales au CHU Mustapha-Pacha appelle à la vigilance, notamment au niveau des établissements

scolaires. "Il y a des contaminations dans les milieux familiaux et chez les enfants, c'est pour cette raison que nous demandons aux enseignants et responsables des écoles de déclarer au DSP les élèves qui présentent des symptômes liés au covid-19", prévient-il, hier matin, sur les ondes de la chaîne chaîne 3 de la Radio algérienne. Si l'Omicron a une très forte contagiosité, les milieux scolaires pourraient favoriser sa propagation parmi les enfants. Le professeur Rachid Belhadj rappelle que la logique serait de "fermer les écoles en cas d'un grand nombre de contaminations".

R. R.

REBOND DES CAS DE CONTAMINATION

Les non-vaccinés plus exposés

La propagation des cas de Covid-19 partout travers le monde, ne cesse d'inquiéter. L'Algérie, après une stabilité de courte durée, a vu la situation pandémique s'affoler jour après jour et ce en dépit des mesures préventives et du protocole sanitaire imposé. Il est vrai que l'arrivée du nouveau variant Omicron n'est pas pour rassurer attendu sa réputation d'être le

plus contagieux. Pour rappel mardi l'Algérie a franchi la barre des 500 nouveaux cas de contamination. Dans ce contexte, les gouvernements ont pour seul et meilleur moyen de tenter d'endiguer la propagation du virus et ses variants, la vaccination. Cependant, beaucoup restent réticents à cette solution. Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid avait

rappelé que "la vaccination demeure pour le moment, le seul moyen, peut-être pas pour réduire le nombre de personnes contaminées, mais certainement pour réduire celui des cas graves". Le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, le docteur Fawzi Derrar a déclaré pour sa part, que les "non-vaccinés représentent la majorité des décès en

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS
D'ALGER

Hausse des hospitalisations

Plusieurs établissements hospitaliers de la capitale enregistrent ces derniers jours une hausse des contaminations au Covid-19, ont affirmé des chefs de service desdits établissements.

Le chef de service Covid-19 au centre hospitalo-universitaire Mustapha Pacha, le professeur Kamel Hayel a indiqué dans une déclaration à l'APS que le service qui accueillait en décembre dernier de 8 à 9 cas par jour, accueille désormais une moyenne quotidienne de 17 à 20 cas.

Il a fait savoir que la plupart des cas admis à son unité de soins sont des membres de familles contaminées par des enfants scolarisés, qualifiant ces cas de "potentiellement graves", en ce sens que ces personnes recourent souvent à l'automédication et refusent de se rendre aux établissements hospitaliers.

Aussi, 85 à 90 % des cas hospitalisés ne sont pas vaccinés, 10 % seulement ont reçu les deux doses de vaccin, a-t-il précisé.

Même situation au CHU Issad-Hassani de Beni-Messous qui enregistre selon son chef de service de médecine du travail et des activités médicales et paramédicales, le professeur Cherifa Idder un total de 136 patients et la saturation du service de réanimation, prévoyant l'aménagement d'autres services pour faire face à la pandémie. Le CHU Issad-Hassani a mobilisé 9 services pour la prise en charge des cas Covid-19, dont des services pédiatrie où 5 cas sont hospitalisés, le service gynécologie et des services cardiologie.

Même son de cloche chez le directeur général de l'établissement public hospitalier de Zéralda, Moussa Zeghdoudi qui a fait état d'un taux d'occupation des lits de 91% (53 lits sur 60) et une saturation (100 %) du service réanimation, prévoyant une hausse des chiffres dans les jours à venir, notamment avec la réticence des citoyens à se faire vacciner. Pour sa part, le chef du service de réanimation à l'établissement hospitalier, Nafissa-Hammoud (Ex-Parnet), Ayeche Achour Toufik, a également évoqué une augmentation du nombre des cas dans le service d'examen médical du Covid-19, passant de 10 et 15 cas durant le mois de décembre dernier à une moyenne de 48 à 50 cas durant les ces derniers jours, faisant état de la saturation du service de réanimation tout en prévoyant l'extension du service en vue de répondre à la demande.

Il a évoqué, en outre, la longue durée de séjour des cas à l'hôpital, qui oscille entre 20 et 35 jours, relevant que cela prive d'autres patients, notamment ceux en situation difficile, de bénéficier d'un lit au niveau de l'établissement.

R. N.

Algérie, des suites du Covid-19". Dans le même sillage, le docteur Derrar a invité les citoyens à ne pas rater l'occasion de se faire vacciner, rappelant que la "vaccination contribuera à extirper le pays de cette crise sanitaire". Pour faire face à la demande l'Algérie recevra, dans les jours à venir, 5 millions de nouvelles doses de vaccin.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE OUAGUENOUN
COMMUNE DE OUAGUENOUN
NIF : 096 315 249 029 029

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions des l'articles 65 alinéa 02 et 82 alinéa 02, 04 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et suite à l'attribution provisoire paru dans les quotidiens Nationaux « *Midi libre* » et « *Elchorouk* » date du 02/12/2020, ANEP N°2016019425, Objet de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2020 relative au projet *Réalisation d'un groupe scolaire type D à Tamda commune de Ouaguenoun.*

L'APC de Ouaguenoun informe tous les soumissionnaire l'annulation de l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres sus cité.

N°	Projet	Entreprise Retenue	Adresse	NIF	Montant en TTC (DA)	Délais	Note Technique	OBS
01	Réalisation d'un groupe scolaire Type D à Tamda commune de Ouaguenoun	SARL GRIM CONSTRUCTION	Zhoun sud Quartier B lot 06 N°08 nelle ville Tizi-Ouzou	000615004654305	124 935 000,05	Quatorze (14) mois	Vingt Cinq (25) Points	Avis défavorable par la commission des marchés

Midi Libre n° 4424 - Jeudi 13 janvier 2022 - Anep 2216 000 735

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya : Bordj Bou Arreridj
Daïra : El Hammadia
Commune : El Euch

Mise en demeure n° :01/2022

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'El Euch,

- Vu la loi n°11/10 du 22/06/2011 relative à la commune.
- Vu le décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Vu le PV d'évaluation des offres du 22/12/2021.
- Vu l'attribution provisoire de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2021 du **lot n°02** : viandes rouges + viandes blanches + œufs, au profit de madame Djendel Linda commerce de gros des produits liés à l'alimentation humaine, paru dans le journal Akhbar El Watan en langue arabe le 27/12/2021 et au journal Rencontre en langue française le 27/12/2021.

Vu l'expiration du délai des recours estimés à dix (10) jours.

Vu le non-approvisionnement des cantines scolaires en viandes rouges +viandes blanches+ œufs, qui vous ont été attribués.

Vous met en demeure afin de procéder à l'approvisionnement des cantines scolaires en produit précité, dans un délai ne dépassant pas un jour.

Faute de quoi, les dispositions de l'article 149 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, seront appliqués à votre rencontre.

Midi Libre n° 4424 - Jeudi 13 janvier 2022 - Anep 2216 000 711

MIDI

LA VOIX DE L'ALGERIE



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI

CULTURE



DOSSIER DE LA MUSIQUE RAÏ

Examiné en décembre à l'Unesco

Déposé pour la première fois en 2016, le dossier de la musique Raï sera examiné, en décembre 2022, à l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (Unesco), en prévision de son éventuel classement sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité, a annoncé le directeur du Centre national de Recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH).

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Mise en place d'une commission intersectorielle de classement

Une commission intersectorielle nationale pour le classement des éléments du patrimoine culturel immatériel sera mise en place dans "les prochaines semaines", a annoncé le directeur du Centre national de Recherches en Anthropologie historique (CNRPAH), Farid Kherbouche.



"LITTLE PALESTINE, JOURNAL D'UN SIÈGE" D'ABDALLAH AL-KHATIB

La faim et l'attente désespérée sans misérabilisme

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Mise en place d’une commission intersectorielle de classement

Une commission intersectorielle nationale pour le classement des éléments du Patrimoine culturel immatériel sera mise en place dans "les prochaines semaines", a annoncé le directeur du Centre national de recherches en anthropologie historique (CNRPAH), Farid Kherbouche.

Le ministère de la Culture va mettre en place, dans les prochaines semaines, une Commission intersectorielle nationale pour le classement des éléments du patrimoine culturel immatériel (PCI). Ce projet, premier du genre, est d'ores et déjà lancé", a déclaré à l'APS M. Kherbouche, précisant que, par le passé, les procédures de classement se faisaient par le biais du Centre qu'il dirige. Cette structure sera destinée à "recenser" l'ensemble des biens relevant du patrimoine immatériel, en prévision de leur classement à l'échelle nationale, avant de les proposer, dans une seconde étape, sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité de l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco), ajoute-t-il. Tout



décennies, d'une commission destinée au classement des biens culturels relevant du patrimoine matériel (bâti, sites archéologues, etc), le même responsable a souligné "l'urgence de valoriser l'ensemble des éléments de notre PCI, en fonction de la priorité à accorder à chacun d'eux". Rappelant qu'au niveau de l'Unesco, l'Algérie a classé, à ce jour, 9 éléments de son Patrimoine immatériel, il a déploré que, s'agissant du patrimoine matériel, "aucun dossier n'a été soumis à l'organisation onusienne depuis 1992", année de classement de La Casbah. Pour sa part, la chercheuse au CNRPAH, Ouiza Galléze, a estimé que, même à ce niveau, l'Algérie aurait pu obtenir davantage d'acquis: "L'Algérie a été le 1^{er} pays à ratifier, en 2003, la Convention internatio-

avait accueilli la session de 2006. Ce n'était pas difficile de se positionner pour être un pays-pivot dans ce domaine". Selon elle, le patrimoine doit être considéré comme "une question politique et comme facteur de développement économique du pays, et devant, à ce titre, bénéficier de dispositifs juridiques adaptés" à son importance, argumente-t-elle, préconisant des "actions concrètes, à travers, entre autres, le lobbying". Mme Galléze a plaidé pour "la création de postes budgétaires de la Fonction publique au profit des acteurs du patrimoine, pour la valorisation du rôle des experts et chercheurs, la création d'université et de centres spécialisés ainsi que pour la coordination entre tous les secteurs concernés par la question". Se félicitant de la présidence, par

l'Algérie, du Centre africain pour la sauvegarde du PCI, la chercheuse en anthropologie considère que le pays pourrait rentabiliser cet acquis pour devenir "un pays d'accueil et de transit" pour les autres États du continent, recommandant, pour ce faire, la mise à la disposition des chercheurs "des outils pédagogiques adéquats". Et d'insister sur l'aspect de la formation pour faire profiter les pays africains de l'expertise algérienne, dans le cadre des missions de cette structure à vocation régionale, plaçant, à ce propos, pour l'usage "tout au moins de l'une des deux langues dominantes en Afrique, sinon les 2 à la fois", à savoir l'anglais et le français. La liste du Patrimoine immatériel algérien classé par l'Unesco comprend, entre autres, les dossiers du Couscous, commun au Maghreb, du "Rakb de Sidi Cheikh", de l'Imzad, de la Sebiba (Djanet), de l'Ahellil du Gourara (Timimoun) et de la Calligraphie (2021), partagé par d'autres pays arabes. L'Algérie soumettra, en 2023 pour classement, le dossier du "chant féminin", dans toutes ses variantes nationales, sachant que dans le registre des éléments matériels, sont classés dans la liste du patrimoine de l'humanité, notamment La Casbah d'Alger, la vallée du M'Zab, le Parc du Tassili N'Ajjer (Djanet) et la Kalâa des Béni-Hamad (M'sila).

PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL L'Algérie déterminée à restituer tous ses fonds

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebigua, a mis en avant jeudi à Alger la "détermination" de l'Algérie à restituer tout son patrimoine historique et culturel de l'étranger, notamment de France. Interrogé par le membre du Conseil de la nation (FLN), Salah Bennebri sur la récupération du canon Baba Merzoug, M. Rebigua a précisé que l'Algérie "est déterminée, aujourd'hui, à restituer l'ensemble de son patrimoine historique et culturel de l'étranger", ajoutant qu'il s'agit de démarches entrant dans le cadre des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à commencer par la restitution des crânes des chouhada de la résistance populaire. L'État algérien, poursuit-il, "considère la question de restitution des objets historiques et culturels pillés par la France, comme l'une des priorités pour le traitement des dossiers de la mémoire". M. Rebigua a également indiqué que "l'État œuvre pour le recensement de tout ce patrimoine, dont le canon de Baba Merzoug qui se veut l'une des pièces pillées par la France coloniale". Le ministre a souligné à ce propos que la restitution de ce canon "reste un devoir national collectif, à l'instar d'autres pièces pillées", ajoutant que leur recouvrement avec ses significations symboliques particulières "nécessite la mobilisation de tous les acteurs dans les domaines historique et juridique". M. Rebigua a rappelé par ailleurs les efforts de son secteur pour faire connaître cette pièce historique, en fournissant l'appui scientifique et académique au profit de la partie algérienne lors des pourparlers engagés dans le cadre de la Commission inter-gouvernementale de haut niveau (CIHN) entre l'Algérie et la France et des groupes de travail sectoriels chargés du suivi des dossiers de la mémoire. Dans le même sillage, le ministre des Moudjahidine a réaffirmé que l'État "œuvre pour la cristallisation d'une vision juridique à même de conforter le dossier algérien sur le recouvrement du patrimoine historique et culturel et de renforcer les efforts diplomatiques visant à restituer notre patrimoine de l'étranger selon une approche scientifique et historique, loin des thèses de l'école coloniale dans l'écriture de l'histoire nationale". Evoquant les efforts consentis par l'État pour le traitement des dossiers historiques, M. Rebigua a affirmé que le suivi des dossiers de la mémoire "s'inscrit au titre des négociations entre l'Algérie et la France, dont la restitution des archives nationales historiques, les dossiers des disparus, les essais nucléaires, les massacres du 8 Mai et d'autres dossiers qui seront inclus selon la priorité". Pour M. Rebigua, les démarches algériennes se heurtent aux attermoissements de la partie française, dans le but de faire croire à l'opinion publique que sa présence dans toutes les colonies était une œuvre humanitaire et civilisationnelle, et ce, afin que la France se dérobe de ses responsabilités et ce qui en résultera comme dédommagement légaux et de tomber sous peine de jugement. Le gouvernement "veille au suivi des dossiers de la mémoire dans tous leurs détails, selon des étapes arrêtées, en application des orientations du président de la République qui accorde un intérêt particulier aux dossiers de l'histoire et de la mémoire", a ajouté le ministre. Après avoir rappelé que l'examen des dossiers de la mémoire se fait selon des cadres déterminés et précis et sont traités avec une grande sagesse, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit a souligné que l'État algérien avec ses institutions, "conserve son entière souveraineté, en vue de traiter toutes les questions historiques. Elle est déterminée, à plus d'un titre, à poursuivre la voie vers l'édification d'une Algérie nouvelle". Commentant ce sujet, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a estimé que le dossier de l'histoire "est important afin que la vision de l'avenir soit claire pour le peuple algérien", affirmant que l'histoire, les sacrifices et les luttes du peuple algérien sont hors-pair dans le monde, vu le type de la colonisation qu'il a subi. Et d'ajouter : "Toutes les institutions doivent accorder un intérêt à la mémoire et la lire pour ce qu'elle est vraiment, pour les générations".

DOSSIER DE LA MUSIQUE RAÏ

Examiné en décembre à l'Unesco

Déposé pour la première fois en 2016, le dossier de la musique Raï sera examiné, en décembre 2022, à l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (Unesco), en prévision de son éventuel classement sur la liste du Patrimoine immatériel de l'humanité, a annoncé le directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH).

Le dossier est en cours d'expertise par l'organe d'évaluation de l'Unesco et ce n'est que vers septembre-octobre que nous aurons un projet de décision qui sera soumis au Comité inter-gouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, en prévision de son examen lors de la prochaine session annuelle, en décembre 2022", a expliqué Farid Kherbouche à l'APS. Et de préciser que l'examen de ce dossier "aura lieu à cette date à moins que l'Algérie ne décide de le retirer pour prioriser un autre, ce qui n'est pas le cas", rappelant "les réserves techniques" émises par ce Comité des experts, lors du dépôt initial du projet en 2016. "Il y a eu ces réserves au motif qu'il fallait enrichir le dossier par notamment des mesures de sauvegarde de ce patrimoine, ce que l'Algérie a fait. Il faut comprendre que lorsqu'un pays classe un élément, il exprime par cette démarche sa volonté de préserver celui-ci", explique-t-il encore. Abordant l'origine de ce genre musical, il se montre catégorique : "le Raï est non seulement algérien, mais plus précisément lié à l'ouest



du pays", insiste-t-il, rappelant l'environnement "rural" où il naquit : "Et c'est vers le début du 20^e siècle que ce genre musical s'est déplacé vers les villes, avec l'exode rural dicté par les conditions économiques de l'époque. C'est ainsi que nous retrouvons ses auteurs, les - chouyoukh -, installés dans les périphéries des centres urbains et l'y pratiquant". S'agissant des tentatives d'appropriation du Raï, il fera remarquer: "Partout dans le monde, lorsqu'un label représente une manne financière importante, des pays essayent de se l'approprier". Une "logique" qui expliquerait que l'inscription du Raï n'ait pu aboutir à ce jour, soutiennent diverses parties. Tout aussi tranchant quant à la "paternité" disputée à l'Algérie, le directeur de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), Abdelkader Bendaamache, affirme: "Il n'existe aucune ambiguïté sur l'origine algérienne du Raï qui est né dans le milieu rural de l'Ouest. N'empêche, le Maroc a, de tout temps, tenté de se l'approprier en organisant des festivals du Raï et en y invitant des chanteurs algériens, notamment les plus célèbres d'entre eux". Et de citer, parmi les précurseurs de ce style musical, nombre de voix féminines, telles que Kheira Kandil, Fatma El-Khadem, Fatima "El-Relizania", Zaza "El-Maascria", Cheikha Djénia, Habiba "El Abassia" et Cheikha Rimitti, précisant que cette illustre ambassadrice du Raï, native de Sidi-Bel-



Abbès, a connu son 1^{er} succès en 1952, à Alger. Cette wilaya, avec Tiaaret, Relizane et Mostaganem, constituent "le rectangle originel du Raï", poursuit-il, faisant aussi savoir que, durant l'occupation française, les colons ont tenté d'instrumentaliser ce genre musical pour détourner les Algériens de leurs conditions d'opprimés. "Car, contrairement à la Tunisie et au Maroc, gérés en protectorats, la France a colonisé l'Algérie pour y demeurer définitivement. C'est pourquoi, il était important pour elle d'effacer tout ce qui caractérisait l'identité, l'histoire et la culture du peuple algérien", commente le chercheur en poésie et littérature berbère. Et de considérer que c'est "durant les dernières décennies que le Raï est passé de l'autre côté de la frontière ouest, à la faveur notamment de son développement au sein de la communauté maghrébine établie à l'étranger et de l'intérêt que cette musique a suscité dans les milieux des affaires", faisant observer que les Maghrébins évoluent, souvent, dans les mêmes espaces en Europe et partagent des habitudes et pratiques culturelles communes ou ressemblantes. Interrogé sur la "bataille" autour de la paternité du Raï, le chanteur, guitariste et auteur-compositeur de "Raina Rai", Lotfi Attar, rétorque: "Le Maroc est en train de revendiquer un genre musical qui ne lui appartient pas et c'est ce qu'il fait pour d'autres pans de notre patrimoine", rappelant l'essor de ce groupe mythique durant les années 80 dont les titres passaient "en boucle" chez les voisins de l'Ouest.

ÉDIFICES PUBLICS

Transcrire les dénominations en caractères tifinagh

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA) Si El-Hachemi Assad a affirmé samedi à Tamanrasset que la transcription en caractères tifinagh des dénominations des édifices publics constituait un appui au service public assuré par l'institution publique. S'exprimant lors de l'inauguration, en compagnie des autorités locales et de l'aménokal de l'Ahaggar, Ahmed Idaber, des enseignants au fronton du salon d'honneur et de

l'aéroport de Tamanrasset, dont la transcription est en langue arabe et en tifinagh, M. Assad a indiqué que cette dénomination en caractères tifinagh des édifices publics entre dans le cadre du programme devant être appliqué dans le courant de l'année 2022, en coordination avec différents acteurs. Evoquant les importants acquis en matière de réhabilitation de l'art et de la culture amazighs, le SG du HCA a mis en exergue la grande volonté affichée à

ce sujet par le président de la République Abdelmadjid Tebboune qui a institué le Prix du président de la République de littérature et langue amazighes. La wilaya de Tamanrasset abrite cette année la cérémonie d'attribution de la deuxième édition du Prix du président de la République de littérature et langue amazighes, à travers un riche programme d'activités qui débiteront demain dimanche par un colloque sur la dimension histo-

rique et civilisationnelle de la fête de Yennayer et le calendrier agraire. La remise de la 2^e édition du Prix du président de la République de littérature et langue amazighes aura lieu le 12 janvier courant à la maison de l'Imzad de Tamanrasset. Plusieurs autres activités académiques et culturelles sont projetées à cette occasion, dont des parades des éléments de la Garde républicaine.

CONCOURS DE LA MEILLEURE PRODUCTION THÉÂTRALE EN TAMAZIGHT 9 troupes en compétition à Tizi-Ouzou

Neuf (9) troupes amateurs de théâtre participent à la 3^e édition du concours de la meilleure production théâtrale en tamazight, organisée à Tizi-Ouzou par le théâtre régional Kateb-Yacine, a-t-on appris dimanche du directeur de cette institution, Farid Mahiout. Il s'agit de huit troupes locales et

d'une troupe de la wilaya de Bouira qui participeront jusqu'au 20 de ce mois avec des productions réalisées en 2021, une des conditions du concours, a-t-il souligné. Le concours, dont l'objectif est d'encourager et de promouvoir le 4^e art amateur, sera encadré par un jury de 3 personnes, un metteur en scène, un

dramaturge et un acteur de théâtre. Les représentations auront lieu à 14 h au niveau de la salle de spectacle du théâtre jusqu'à la clôture du concours où 3 lauréats de la meilleure production seront choisis parmi les troupes participants. "Le 1^{er} lauréat qui sera choisi par le jury sera récompensé par une tournée de 5 spectacle à tra-

vers le territoire national et les 2 autres auront des prix d'encouragement" a souligné M. Mahiout. Ce concours, rappelle-t-on, est organisé dans le cadre de la célébration des festivités de Yennayer 2972 placé cette année sous le thème "Yennayer, socle national, culturel et identitaire".

NOUVELLE PARUTION

"Echecs et maths" de Fatiha Temzi

La romancière et enseignante Fatiha Temzi a présenté, lundi à Alger, sa dernière publication *Echecs et maths*, un roman abordant l'échec scolaire chez les adolescents et la réaction des parents en plus des complexes que peut engendrer cette situation, souvent lié à des lacunes en mathématiques. L'auteure, qui a enseigné en Algérie avant de s'installer et de poursuivre sa carrière au Canada, aborde l'échec scolaire et estime qu'il est souvent lié à des lacunes et un refus des mathématiques qui devient un véritable

obstacle. Cette problématique est abordé à travers l'expérience de la jeune Sofia, 15 ans, qui a vécu ce blocage et a souhaité mettre fin à sa scolarité à cause de ses faibles notes en maths. La déception des parents, la colère du père, les mensonges de la mère protectrice aggravent le problème de l'élève. Sa mère décide de l'envoyer en voyage chez une vieille parente, enseignante à la retraite, pour retrouver confiance en elle et changer d'environnement. Dans une nature luxuriante, la jeune

fillette est initiée à la randonnée et à la découverte des mathématiques dans la nature, mais apprend surtout à maîtriser ses réactions et à canaliser son énergie. L'auteure a indiqué que son ouvrage a connu un grand succès au Canada, particulièrement auprès des enseignants et des stagiaires. Il comporte une idée de rapprochement des générations et propose d'autres rapports entre enfants et parents en cas de difficultés scolaires, mais aussi une autre vision de rendre les matières difficiles plus attrayantes aux yeux

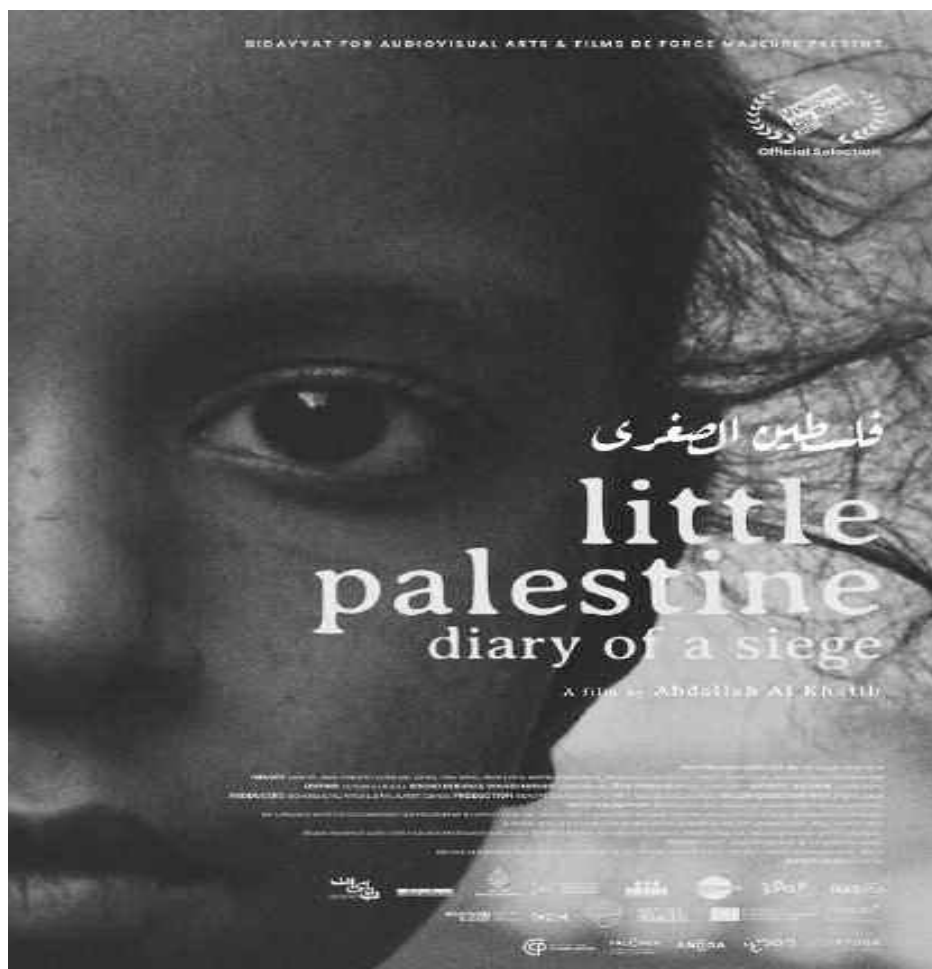
des élèves. Abordant la disponibilité de son livre, Fatiha Temzi a indiqué la nature, mais apprend surtout à maîtriser ses réactions et à canaliser son énergie. Roman de 140 pages, *Echecs et maths* est adressé aux lecteurs à partir de 11 ans et s'adresse en priorité aux parents pour leur proposer de nouvelles manières d'aborder la scolarité de leurs enfants, en intégrant leurs centres d'intérêts et en développant leurs imaginaires.

"LITTLE PALESTINE, JOURNAL D'UN SIÈGE" D'ABDALLAH AL-KHATIB

La faim et l'attente désespérée sans misérabilisme

Il est des gestes documentaires plus impérieux que d'autres et qui, parfois, n'ont tenu qu'à un fil : habitant de Yarmouk, en banlieue de Damas, alors plus grand camp de réfugiés palestiniens au monde, Abdallah Al-Khatib se voit confier une caméra par un ami qui tente de s'évader. Al-Khatib poursuit le geste de son camarade qui filmait le quotidien de Yarmouk.

Un état de siège qui durera de 2013 à 2015, avant que l'organisation État islamique ne prenne le contrôle du camp. Désormais réfugié avec sa mère en Allemagne, le jeune cinéaste a ordonné les images récoltées durant l'état de siège, transformant une réalité géopolitique lointaine et complexe en une expérience poétique, incarnée et infiniment douloureuse. Impossible de ne pas ressortir de *Little Palestine* avec un étrange sentiment de culpabilité du spectateur occidental vivant sur fond de paix et d'opulence et qui peut s'offrir le luxe d'apprécier une réalité désespérée sur un écran de cinéma. Mais si le film est un document infiniment précieux, il n'a pas pour autant les atours d'un geste journalistique ou du spot humanitaire visant à sensibiliser son audience mais ceux d'une forme artistique qui cherche à restituer la texture du temps pour qui vit l'absurdité de



l'état de siège – en étant une affaire de temps, *Little Palestine* est donc, forcément, une affaire de cinéma. Tout à la fois victime et témoin, Al-Khatib erre dans les rues de Yarmouk, à la recherche de gestes et de visages, filmant le quotidien des habitants bientôt privés d'eau, d'électricité, de médicaments et de nourriture. Attentif aux plus infimes détails, disponible au hasard, le cinéaste saisit la manière dont ces privations modifient complètement le rapport au temps des habitants de

Yarmouk, prisonniers de journées interminables, de l'ennui et de la faim qui gouvernent chaque heure et chaque corps. De nouveaux gestes apparaissent alors : un vieillard qui tente de récupérer la dernière goutte de café au fond de son verre, l'enfant qui cueille des mauvaises herbes comestibles, le cactus transformé en soupe, les longues marches vers rien qui deviennent un rituel de survie et la seule manière d'occuper ses journées.

"MOHAMMED ALI", SUR ARTE

Une fresque pour le roi de la démesure

Comment résumer avec justesse Mohammed Ali ? Comment condenser le destin d'un homme aussi complexe et fascinant ? De nombreux documentaristes ont tenté l'exercice, ô combien périlleux. Un certain nombre s'y sont cassé les dents. Peut-être tout simplement parce qu'il est impossible de réduire le parcours exceptionnel d'Ali dans un seul film. Le plus grand boxeur de tous les temps mérite qu'on s'y attarde. C'est le parti pris de Ken Burns, coutumier de très longs-métrages (il a notamment réalisé *The Civil War*, où il raconte en onze heures les quatre années de la guerre de Sécession). Avec sa série documentaire en quatre parties d'une durée totale de sept heures, sobrement intitulée *Mohammed Ali*, Ken Burns propose

une formidable immersion dans la vie du champion. Il fallait bien ce format monumental pour dresser un portrait fidèle, authentique et exhaustif du poids lourd. A travers de fabuleuses archives, dont certaines inédites, et de très nombreux entretiens – deux des filles d'Ali, Rasheda et Hana, leurs mères, le très controversé promoteur Don King, ou encore le boxeur Larry Holmes... –, le réalisateur parvient à explorer avec une grande humanité toutes les facettes du triple champion du monde. Patiemment, donc, mais toujours de façon rythmée et dynamique, il déroule l'histoire de celui qui fut, comme l'écrit Norman Mailer, "la plus parfaite incarnation de l'esprit du XXe siècle". La première partie du documentaire

suit l'ascension fulgurante du jeune homme, déjà grande gueule et insolent, vers le sommet de la boxe professionnelle : un morceau de vie passionnant sur lequel la plupart des films consacrés à Ali passent toujours un peu trop vite. Il y a ensuite, bien sûr, le boxeur danseur, le poids lourd qui éblouit autant par son incroyable jeu de jambes que par la rapidité de ses directs du gauche acérés. L'athlète hors norme, le génie du noble art qui "flotte comme un papillon et pique comme une abeille". Sur le plan purement sportif, les amateurs de boxe seront comblés par les nombreuses images de combats, y compris les moins connus du grand public.

STROMAE CHANTE
SON "ENFER"

Mise en lumière de la santé mentale

Après sept ans de silence, l'auteur-compositeur belge Stromae a créé l'événement dans le journal de 20 heures de TF1, dimanche 9 janvier, en dévoilant *L'Enfer*, nouveau titre de son futur album, qui évoque des "pensées suicidaires", alors que l'artiste s'est remis d'un burn-out ces dernières années. Le chanteur a révélé ce morceau dans une mise en scène habile, comme si c'était la dernière réponse, en chanson, à une question de la présentatrice Anne-Claire Coudray, alors que des notes de musique commencent à l'accompagner et que le plan se resserre sur lui. La séquence a été suivie en direct par 7,2 millions de téléspectateurs, visionnée plus de 5 millions de fois en ligne, et allégrement débattue sur les réseaux sociaux. Un mélange des genres entre journalisme et promotion musicale qui interroge depuis beaucoup de nos confrères. Le chanteur belge, Paul Van Haver de son nom de naissance, n'en est pas à son premier tour. Stromae est un as des coups médiatiques : il avait déjà joué la surprise sur le plateau du *Grand Journal de Canal+*, en 2013, en se dédoublant à l'image, ou sur celui de Frédéric Taddeï sur France 3, dans *Ce soir (ou jamais !)*, en déboulant au milieu des invités pour interpréter *Formidable*.

LIVRE-TÉMOIGNAGE DE
CAROLINE TORBEY

Lumière sur les explosions à Beyrouth en 2020

Éclat d'une vie. Beyrouth, 4 août 2020, 18h07. Tel est le titre du dernier livre de Caroline Torbey qui vient de paraître aux éditions L'Harmattan. De mère française et de père libanais, Caroline Torbey a passé toute sa vie à l'étranger. Écrivaine à succès, elle a écrit et coécrit plusieurs ouvrages récompensés par divers prix littéraires. Établie au Liban depuis peu et blessée lors des explosions du port de Beyrouth, la jeune femme raconte son histoire dans son livre.

Agences

GHARDAÏA, DIRECTION LOCALE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

Récupération de 275 hectares de foncier inexploités



275 hectares attribués à 177 bénéficiaires ont été récupérée dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel, ainsi que celui destiné à l'investissement, qui se poursuit dans la wilaya de Gharđaia...

PAR BOUZIANE MEHDI

Restée inexploitée, une superficie globale de plus de 275 ha attribuée dans le cadre de l'investissement industriel a été récupérée dans la wilaya de Gharđaia, a annoncé, mardi 4 janvier, la Direction locale de l'industrie et des mines (DIM). Cette superficie, attribuée à 177 bénéficiaires, a été récupérée dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel, ainsi que celui destiné à l'investissement, qui "se pour-

suit dans la wilaya de Gharđaia", a précisé à l'APS le DIM, Lyès Khelifa, soulignant que les "bénéficiaires ont été déchus de l'attribution après plusieurs mises en demeure adressées à leur encontre, ainsi que des constats établis suite à des sorties de vérification sur les sites devant recevoir leurs projets".

Le même responsable a fait savoir que pas moins de "2.938 projets d'investissement ont été déposés auprès des services de la DIM, et seuls 753 projets ont été retenus et 177 ont été rejetés pour différentes raisons d'insolvabilité du projet".

Selon les statistiques de la DIM, sur les 753 projets retenus, 306 actes ont été établis, 105 ont reçu leur permis de construire et 23 projets sont opérationnels.

Dans la wilaya de Gharđaia, pas moins de 2.296 ha ont été mobilisés comme assiette foncière devant recevoir des projets d'investissement dans la wilaya de Gharđaia, a déclaré

M. Khelifa, ajoutant que "toutes les facilitations mises en place par l'État sont accordées aux opérateurs économiques voulant investir dans la wilaya".

Le tissu industriel de la wilaya de Gharđaia compte, actuellement, de 3.925 entreprises et micro-entreprises occupant une population de 18.588 travailleurs et la wilaya de Gharđaia dispose de trois zones industrielles (Guerrara, Bounoura et Oued-Nechou) d'une superficie totale de 354 hectares et 16 zones d'activité d'une superficie globale de 653 ha dans les 10 communes de la wilaya. Afin de permettre aux investisseurs et autres opérateurs économiques de contribuer à la création de richesse et d'emplois, les pouvoirs publics ont mis en place des conditions propices pour la mobilisation du foncier industriel.

B. M.

ANNABA, OCTROI DE CONCESSIONS POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Vers le lancement de 3 projets de pisciculture

Dans le cadre de l'octroi de concessions pour la création d'entreprises de pisciculture, trois projets d'investissement dans le domaine de la pisciculture devraient être lancés dans la wilaya d'Annaba début 2022, a annoncé la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques, précisant que les "trois projets ont été examinés et approuvés par le comité de wilaya chargé d'octroyer des concessions pour la création de projets de pisciculture dans le cadre de la promotion des activités de pêche et d'aquaculture", et que ces "projets seront lancés dans les régions d'Aïn-Barbar (commune de Seraïdi) et dans la baie ouest de la commune de

Chetaïbi". Selon l'APS, la même direction a fait savoir que des "surfaces aquatiques seront ainsi réservées pour l'élevage dans des cages flottantes de deux espèces de poisson, la dorade et le bar, en plus de la réservation de terrain à Aïn-Barbar pour l'aquaculture dans des bassins", indiquant que les "régions de Chetaïbi et de Seraïdi, notamment Aïn-Barbar, s'orientent de plus en plus vers les activités piscicoles, favorisées par l'existence d'un abri de pêche à Chetaïbi et la création d'un autre abri de pêche projeté à Aïn-Barbar".

Le secteur de la pêche œuvre, dans le cadre de la valorisation des activités

rurales et en coordination avec celui de l'agriculture, à encourager l'aquaculture intégrée à l'agriculture et à impliquer les jeunes et les femmes rurales à se lancer dans la pisciculture dans les bassins d'irrigation, a souligné l'APS, ajoutant qu'ainsi, "des stages de formation et de sensibilisation dans le domaine de la pisciculture sont régulièrement organisés au profit des jeunes et des femmes rurales, outre la possibilité de bénéficier de microcrédits et d'accompagnement technique", a noté la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Annaba.

APS

MEDEA

Renforcement en équipement des services d'hémodialyse

Les services d'hémodialyse des établissements hospitaliers de la wilaya de Médéa ont été renforcés récemment par de nouveaux équipements médicaux, appelés à assurer une "meilleure" prise en charge des insuffisants rénaux et "augmenter" le nombre de séances de dialyse au sein de ces services. Ainsi, six stations de traitement d'eau ont été acquises au profit des services d'hémodialyse des hôpitaux de Médéa, de Ksar el-Boukhari, d'Aïn-Boucif, de Tablat, de Berrouaghia et de Beni-Slimane, dans le cadre d'une opération d'équipement destinée à renforcer les capacités de ces services, tant sur le plan de la prise en charge des insuffisants rénaux que de la qualité des séances de traitement assurées sur place. Ces structures de soins spécialisés ont bénéficié aussi de trente générateurs d'hémodialyse, dont une dizaine de générateurs ont été affectés au service d'hémodialyse de l'hôpital d'Aïn-Boucif, au sud de Médéa, qui a fait l'objet de travaux de rénovation pour permettre la prise en charge des patients issus de la région, alors que le reste des générateurs a été dispatché sur les autres services, déjà dotés de ce type d'équipement. Ce renfort en équipement aura pour effet, a-t-il expliqué, non seulement de réduire le temps d'attente des patients nécessitant une séance de dialyse, mais aussi de faciliter la programmation de ces derniers et de pouvoir mobiliser, en cas de besoin, des places supplémentaires au niveau de ces services.

OUARGLA

Olympiades des activités de jeunes

Plus de 140 jeunes représentant plusieurs wilayas du pays participent aux olympiades des activités de jeunes, ouvertes l'après-midi du jeudi 23 décembre, à l'Institut régional de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation Fodil el-Ouartilani à Ouargla. Dans une allocution d'ouverture, le wali de Ouargla, Mustapha Aghamir, a mis en avant l'importance de cette manifestation qui constitue un rendez-vous d'échange de savoir-faire, de partage et de renforcement des liens de fraternité et d'amitié, en appelant les participants à faire preuve de fair-play. La 4^e édition de cette manifestation juvénile, placée sous le slogan "Jeunesse innovante de l'Algérie nouvelle", comprend un programme riche et varié composé de diverses compétitions et activités éducatives, culturelles et sportives, dont le Soroban (technique de calcul mental), la musique et les jeux d'échecs, selon les organisateurs. Des expositions de créations de jeunes dans différents domaines, dont les énergies renouvelables, ainsi que des spectacles artistiques font partie du programme de ce rendez-vous qui s'étalera sur cinq jours (23-27 décembre).

Ces olympiades ont pour objectifs d'accompagner les jeunes créateurs dans les domaines scientifiques et artistiques, de promouvoir la compétitivité entre eux, en plus de développer leur sens artistique et de créativité et de contribuer à l'ancrage de l'esprit de citoyenneté et des nobles valeurs de tolérance chez les générations montantes, ont-ils souligné. La création d'un réseau numérique pour assurer un contact permanent entre les jeunes, la découverte de nouveaux talents et la promotion du tourisme interne, sont d'autres objectifs de cette manifestation juvénile qui prévoit également des circuits touristiques au profit des participants, ajoute la source.

S'inscrivant dans le cadre du calendrier des programmes retenus par le secteur de la Jeunesse et des Sports pour l'exercice 2021, la 4^e édition des olympiades des activités de jeunes sera sanctionnée par une remise des prix d'encouragement aux lauréats des différentes compétitions des meilleures œuvres et activités.

APS

EXPLOITATION DU PHOSPHATE DE BLED EL-HEDBA

Option pour l'exportation vers le marché mondial

L'exploitation des mines de phosphates de la région de Tébessa permettra, notamment, de couvrir les besoins au niveau national, mais également de se lancer dans des opérations d'exportation vers le marché international.



L'exploitation effective du phosphate de Bled el-Hedba à Tébessa, dans le cadre du projet intégré d'extraction, de transformation et d'exportation du phosphate vers les marchés mondiaux, débutera en 2022, a annoncé le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab. Après avoir reçu des explications exhaustives sur ce projet, au siège de la Société des mines de phosphates (Somiphos) au chef-lieu de wilaya, le ministre, qui était accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a indiqué que le "projet était en cours de finalisation, précisant que le dossier final sera prochainement

soumis au Conseil des participations de l'État pour approbation et mise en exploitation effective avant la fin de 2022".

A cette occasion, Arkab a salué les réalisations de Somiphos en 2021 dans le domaine de l'exportation de phosphate brut vers plusieurs pays, malgré les répercussions de la pandémie de Covid-19, appelant à redoubler d'efforts, à tirer parti des expériences des sociétés leaders en la matière en vue d'augmenter la facture des exportations. Le ministre a également insisté sur l'impératif d'utiliser les nouveaux mécanismes et techniques dans le domaine de l'enrichissement du minerai

de fer extrait des mines de Boukhadra et Ouenza (au nord de Tébessa), de développer les capacités minières pour alimenter le complexe sidérurgique d'El-Hadjar (Annaba) et de cibler de nouveaux marchés, d'autant que les réserves de ces mines sont importantes et que leur exploitation nécessite davantage d'efforts. Concernant le recrutement, le ministre a instruit les responsables de Somiphos et de la Société des mines de fer (SMEF) à l'effet de donner la chance aux jeunes de la région diplômés des universités et des centres de formation professionnelle en vue de leur assurer des postes d'emploi et

réduire le taux de chômage dans la région. Il a annoncé, dans ce sillage, la "tenue des rencontres de travail avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale afin de trouver des solutions radicales pour le placement de ces jeunes dans le cadre de ce projet".

Par ailleurs, le ministre de l'Energie a fait état d'un programme ambitieux à Tébessa, à savoir le "raccordement des coopératives agricoles en électricité pour encourager cette activité, notamment dans la région Sud dans le cadre des efforts des autorités locales visant la création des périmètres agricoles dotés de l'électricité". D'après Arkab, les "exploitations agricoles seront raccordées en câbles de basse et de moyenne tensions ou bien à travers les panneaux de l'énergie solaire, rappelant qu'il avait émis des instructions à l'effet de procéder immédiatement à la réalisation du projet dans le but d'accompagner les agriculteurs". A la fin de la visite, les ministres de l'Energie et de la Solidarité nationale ont supervisé le raccordement en gaz naturel de 236 foyers à Mechta el-Maza, dans la commune de Morsott et 168 autres foyers à Aïn-Chania, dans la commune de Laouinet.

R. E.

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE FONCIÈRE

Destinée aux véritables porteurs de projets d'investissement

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, a affirmé que le "gouvernement œuvre à développer l'offre du foncier destiné aux véritables porteurs de projets d'investissement".

Lors d'une rencontre avec de nombreux investisseurs dans le cadre de sa visite d'inspection dans la wilaya, Zaghdar a souligné que "le gouvernement œuvre à développer l'offre foncière destinée aux porteurs de projets d'investissement réels dans le cadre de la création de micro-entreprises, pour instaurer une économie locale qui contribue à élargir le champ de projets de développement économique et de la création de richesse pour toutes les régions du pays".

Une "approche basée sur l'aménagement de micro-zones d'activités", a-t-il déclaré,

signalant, d'autre part, le recensement de 29 pépinières dans le cadre de la préparation des étudiants universitaires pour créer des micro-entreprises.

Le ministre a fait savoir que son ministère est parvenu, au titre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à trouver des "solutions aux problèmes bureaucratiques rencontrés depuis plusieurs années par des projets d'investissement privés, déclarant que des projets d'investissement privés réalisés depuis plusieurs années sont non exploités".

Par ailleurs, il a annoncé l'affectation dernièrement de deux micro-zones d'activités dans les communes de Tissemsilt et Khemisti à de jeunes porteurs de projets, auxquels son département ministériel

accorde l'accompagnement et le soutien nécessaires.

Animant un point de presse en marge de sa visite au siège de l'unité de l'entreprise publique de textiles algériennes au chef-lieu de wilaya, le ministre a indiqué que les autorités de wilaya de Tissemsilt sont parvenues à récupérer plusieurs terrains destinés à l'investissement et œuvrent à récupérer davantage et les octroyer à de véritables investisseurs.

Ahmed Zaghdar a aussi affirmé que son département ministériel œuvre à "développer dans un proche avenir la production dans cette unité en la dotant de matériels modernes".

Son département ministériel œuvre actuellement à la promotion de Tissemsilt pour en faire une "wilaya industrielle",

notamment en agro-alimentaire et transformation eu égard à son caractère agricole, a affirmé M. Zaghdar, déclarant que "2022 sera une année de la relance économique et industrielle par excellence".

La visite du ministre dans la wilaya a été marquée par l'inspection d'un abattoir avicole à El-Kettar, dans la commune de Layoune, et d'une entreprise de production du lait et dérivés à Sidi-Mansour (Khemisti), avant de présider une cérémonie de remise de trois autorisations d'exploitation à des investisseurs privés et de signature d'une convention de coopération entre les directions de l'industrie et de la formation et de l'enseignement professionnels.

R. E.

PROJETS D'INVESTISSEMENT À L'ARRÊT

Levée des restrictions sur près de 500 projets

Le médiateur de la République, Brahim Merad, a annoncé la levée des restrictions sur près de 500 projets d'investissement sur un total de 787 projets à l'arrêt pour des raisons bureaucratiques, notant que cette démarche est susceptible de générer près de 40.000 emplois.

Merad a affirmé que depuis la tenue de la conférence nationale sur la relance industrielle le 4 décembre dernier, au cours de laquelle le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait souligné l'importance de lever le gel sur les projets finalisés suspendus pour des raisons bureaucratiques, "on a recensé 787 projets d'investissement suspendus en raison de blocages administratifs".

Il a ajouté que son instance a procédé à ce jour à "la levée du gel de 483 projets, dont 421 projets finalisés et dont les travaux ont été lancés et 62 projets dont les travaux démarreront prochainement".

La levée des "restrictions sur ces projets permettra la création de 39.649 emplois, les 421 projets lancés ayant généré, à eux seuls, 29.380 emplois", a-t-il fait savoir. Le médiateur de la République a rappelé, dans ce sens, "l'importance accordée par le président Tebboune à l'économie, en témoigne ses déclarations notamment lors de la conférence nationale sur la relance industrielle au cours de laquelle il avait affirmé que l'année 2022 sera exclusivement consacrée à l'économie et donné des

instructions pour lever le gel des projets prêts au lancement et l'éradication des entraves bureaucratiques qu'il avait qualifiées de crimes contre l'économie".

Et d'ajouter : "La plupart de ces entraves sont liées à des blocages administratifs, comme les permis de construction, l'attribution au foncier agricole et aux biens publics de l'Etat, voire l'absence de l'aménagement externe entre autres cas où la responsabilité est partagée entre l'investisseur et l'administration absente jusqu'au parachèvement des projets en question". Face au nombre important de projets réalisés à l'arrêt et au taux de chômage notamment parmi les diplômés universitaires et des centres de formation

professionnelle, M. Merad a souligné que son instance a œuvré, au titre de ses missions, à "la levée des obstacles et à la réouverture d'un nombre important d'usines pour y relancer la production et partant concourir à la création de la dynamique économique escomptée, une démarche qui a été fortement appréciée par les opérateurs économiques". Merad a souhaité que "l'instance de médiateur de la République soit à la hauteur des aspirations du citoyen afin qu'il reprenne confiance en les institutions de l'État", affirmant que le "travail de l'instance est soumis au président de la République tout comme les rapports annuels".

R. E.

CHINE

Soutien au Kazakhstan pour s'opposer aux "forces extérieures"

La Chine se dit prête à renforcer la coopération en matière de "maintien de l'ordre et de sécurité" avec le Kazakhstan et à l'aider à s'opposer à l'ingérence de "forces extérieures", a déclaré lundi le ministre chinois des Affaires étrangères, après les violentes manifestations qui ont secoué le pays voisin la semaine dernière. "Les troubles récents au Kazakhstan montrent que la situation en Asie centrale est toujours confrontée à de graves défis, et cela prouve une fois de plus que certaines forces extérieures ne veulent pas de la paix et de la tranquillité dans notre région", a dit Wang Yi lors d'un appel au ministre des Affaires étrangères du Kazakhstan, Mukhtar Tileuberdi, selon le ministère chinois. Des bâtiments publics de plusieurs villes kazakhes ont été attaqués ou incendiés la semaine dernière lors de violentes manifestations contre la hausse des prix du carburant. Le président kazakh Kassim-Jomart Tokaïev a dénoncé lundi une tentative de coup d'Etat. Selon les experts, la Chine craint que l'instabilité au Kazakhstan, qui n'avait pas connu de troubles similaires depuis son indépendance en 1991, ne menace les importations d'énergie et les projets de développement dans le cadre de son gigantesque programme d'investissements "Ceinture et route".

HONGKONG

Une loi sur de nouvelles infractions à la "sécurité nationale"

Le gouvernement d'Hongkong va présenter une loi qui comprendra de nouvelles infractions à la "sécurité nationale", a annoncé, mercredi 12 janvier, la chef de l'exécutif lors de la première session du Conseil législatif "réservé aux patriotes".

Carrie Lam a fait savoir que son gouvernement entend faire adopter, en plus de la loi actuelle imposée en 2020 par Pékin sur la sécession, la subversion, le terrorisme et la collusion avec des puissances étrangères, une loi locale comprenant une quarantaine d'autres infractions à la sécurité nationale.

La chef de l'exécutif n'a pas précisé ces nouvelles infractions mais a expliqué qu'elles seraient conformes à l'article 23 de la Loi fondamentale, mini-Constitution de la ville théoriquement semi-autonome. Cet article 23 porte sur "la trahison, la sécession, la sédition [et] la subversion".

Il vise également à interdire aux organisations politiques étrangères de mener des activités politiques à Hongkong et aux organisations politiques locales d'entretenir des liens avec des instances politiques étrangères.

La drastique loi sur la sécurité nationale a été imposée en juin 2020 par Pékin à Hongkong en réponse à de massives et souvent violentes manifestations prodémocratie. Rédigée de façon très floue, elle rend illégale l'expression de presque toute forme de dissidence et a remodelé le paysage juridique d'un territoire jadis considéré comme un bastion des libertés.

Agences

BURKINA FASO

Arrestation de 8 militaires soupçonnés de tentative de coup d'État



Soupçonnés de tentative de déstabilisation des institutions, c'est-à-dire de coup d'État, huit militaires ont été interpellés par la police militaire judiciaire, selon un communiqué du procureur militaire.

Selon le procureur militaire, c'est l'un des présumés membres du groupe qui a dénoncé les autres. Ils sont soupçonnés de tentative de déstabilisation des institutions de la République, c'est-à-dire

d'une tentative de coup d'État. La police judiciaire militaire a ouvert une enquête pour "élucider" cette affaire, selon le procureur.

C'est ainsi que depuis samedi dernier 8 janvier plusieurs militaires, présumés membres de la bande, ont été interpellés et interrogés. Parmi ces militaires figurent le lieutenant-colonel Emmanuel Zoungrana, chef du corps du 12^e régiment d'infanterie commando. Il était le commandant du groupement des forces du secteur ouest dans la lutte contre le terrorisme.

Le parquet assure que la procédure suivra son cours dans le strict respect

de la présomption d'innocence et du droit de la défense.

Selon une source sécuritaire, des soupçons pesaient contre un groupe de personnes, dont des militaires, depuis la marche du 27 novembre dernier. Ces personnes auraient planifié une action de déstabilisation du pouvoir en profitant du chaos qu'aurait engendré la manifestation.

Mais pour le moment, il n'existe aucun lien entre l'interpellation des huit militaires et ceux qui voulaient profiter de la marche pour déstabiliser le pouvoir, fait savoir notre source.

TCHAD

Le pré-dialogue avec les mouvements politico-militaires bientôt sur rail ?

Le ministre tchadien des Affaires étrangères, Chérif Mamamat Zene, se trouve à Doha au Qatar à la tête d'une délégation qui comprend notamment le comité d'organisation du pré-dialogue chargé de mettre la main sur les derniers réglages de ces négociations. Le temps presse, car ils doivent parvenir à un accord bien avant le 15 février prochain, afin d'être présents au dialogue inclusif qui doit débuter à cette date dans la capitale tchadienne.

Cette délégation discute avec les autorités qataries de toute l'architecture de ce pré-dialogue entre le gouvernement et les mouvements politico-militaires tchadiens. Nombre de

participants, transport, hébergement, salles de travail ou questions de sécurité : "Tout doit être passé au crible avec Doha qui a accepté de prendre en charge tout ce processus", selon une source gouvernementale tchadienne.

"Nous sommes talonné par le temps" s'alarme cette source, qui rappelle que Doha et Ndjamena avaient convenus dans un premier temps que ces négociations débutent le 6 janvier dernier, une date qui n'a pas été tenue.

Nouveau rendez-vous envisagé ? Vers le 20 de ce mois afin de tout boucler pour la fin janvier toujours selon notre source, qui rappelle que

"ce pré-dialogue conditionne la tenue à date du dialogue national inclusif" prévu à partir du 15 février à Ndjamena.

En attendant, le Comité technique spécial dirigé par l'ancien président Goukouni Weddeye a envoyé une correspondance à chacun des 26 mouvements qui devaient participer à ce round de négociations, dans laquelle il leur demande de lui donner en toute urgence "la liste nominative de leurs représentants, la copie de leurs documents de voyage, ainsi que les certificats de vaccination contre le Covid-19 exigés par le Qatar".

Agences

CAN-2021

L'Algérie tenue en échec par la Sierra-Leone

L'Algérie (tenante du titre) a fait ses grands débuts en Coupe d'Afrique des nations Can-2021 (reportée à 2022) par un nul décevant (0-0) devant une surprenante équipe de la Sierra Leone, mardi au stade de Japoma à Douala, en match comptant pour la 1^{re} journée du Groupe E, de la compétition qu'organise le Cameroun du 9 janvier au 6 février.



Pour sa 96^e sortie en phase finale, les champions d'Afrique en titre, ont été tenus en échec, par une équipe sierra-leonaise, combattive à souhait, bien en place physiquement, tactiquement et qui doit une fière chandelle à l'homme du match, son gardien de but, Mohamed Kamara, le grand artisan de ce partage de points. Deux ans et demi après avoir remporté sa deuxième étoile, lors de l'édition 2019 en Egypte, les camarades de Riad Mahrez ont éprouvé du mal à passer la défense adverse très regroupée et procédant par contre. L'absence du duo, Bennacer-Zerrouki, a pesé lourd ans la balance, où les "Verts" n'ont pas eu leur rayonnement habituel, avec un manque flagrant de cohésion entre les divers compartiments et de réalisme devant la cage. Durant cette période initiale, les "Verts" ont monopolisé la balle sans toutefois créer des occasions nettes de scorer, excepté celle de Slimani qui sur

une passe de Belaili, dribbla le gardien adverse sans pouvoir redresser sa balle dans les bois vides. D'ailleurs, le milieu du terrain algérien s'est contenté d'envoyer des longs centres vers l'attaquant de pointe, Slimani, devancé à chaque fois par l'excellent portier, Kamara (22'), (37') et (45+1). La formation de John Kister (108^e) au dernier classement Fifa, a eu deux belles opportunités d'abord à la 4^e minute par El-Hadji Kamara dont la tête plongeante a failli faire mouche, puis sur un tir lointain stoppé par M'boulhi (30'). En seconde période, les choses allèrent beaucoup mieux pour les Verts, avec la cohésion retrouvée, mais une inefficacité criarde devant les bois adverses. L'entrée de Bendebka, Boulaya et Bounedjah, a permis aux "Verts" d'exercer une terrible pression sur l'adversaire, avec des occasions de but incalculables mais lamentablement ratées, à l'instar de Bensebaini (62') dont le tir a frôlé la transversale, Bendebka (66'), Bounedjah (75'), Benrahma (85'), encore Bensebaini (90+1) et

Bounedjah (90'+3). Au coup de sifflet final au grand dam des fans des "Verts" présents dans les tribunes, les hommes de John Keister, ont manifesté leur grande joie, car accrocher le tenant du titre et auteur de son 35^e match sans défaite, n'est pas à la portée de n'importe quelle équipe. D'ailleurs, la sélection algérienne a toujours eu du mal à battre cette équipe comme l'atteste le tableau de leurs confrontations (2 victoires, 3 nuls et 1 défaite). Pour le coach national, Djamel Belmadi, dont le sacre final est devenu l'objectif numéro 1 au Cameroun, doit apporter des correctifs lors de la prochaine confrontation face à la Guinée équatoriale dont ce sera le premier rendez-vous, avant le choc du groupe prévu le 20 janvier contre la Côte d'Ivoire, qui pourrait être décisif pour les 8^{es} de finale. L'autre match du Groupe E, mettra aux prises mercredi au stade de Japoma la Guinée équatoriale à la Côte d'Ivoire, et sera dirigé par un trio arbitral marocain conduit par Redouane Jayed, assisté de Lahcen Azgaou et Mostapha Akerkad.

Samuel Eto'o remercie l'Algérie pour son soutien "depuis le début"

Le président de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot), Samuel Eto'o, a rendu un vibrant hommage à l'Algérie pour son soutien indéfectible "depuis le début" pour le maintien de la Coupe d'Afrique des nations Can-2021, qui a débuté dimanche au Cameroun avec la participation de 24 pays, dont la sélection algérienne (tenante du titre). "Permettez de dire un grand merci à tout le peuple algérien et sa fédération de football, parce que l'Algérie a toujours été à nos côtés. Vous savez la grande place que l'Algérie a dans le monde du football et comme a dit mon frère le président, Charaf-Eddine

Amara, il est important que les fédérations africaines s'émancipent et s'assument pour que le football en Afrique puisse se développer et que nos intérêts soient bien préservés", a déclaré Eto'o à la Télévision algérienne lors d'une rencontre avec le président de la Fédération algérienne au siège de la Fécafoot à Yaoundé. "La Fécafoot se tiendra toujours au côté de son homologue algérienne, parce que la FAF a toujours défendu l'émancipation du football africain", a-t-il ajouté. De son côté, Charaf-Eddine Amara a réitéré le soutien de l'Algérie au Cameroun, hôte de la plus grande compétition continentale de football. "Premièrement je remercie

Samuel Eto'o pour ce chaleureux accueil et je le félicite pour son élection à la tête de la Fécafoot. J'adresse également le soutien total de l'Algérie au Cameroun pour la réussite de l'organisation de la Can-2021 dans les meilleures conditions", a-t-il déclaré. L'Algérie, à travers son instance nationale de football, avait assuré son soutien aux pays africains et particulièrement au Cameroun, hôte de la 33^e Coupe d'Afrique des nations, dans un communiqué publié vendredi dernier. "Reportée d'un an pour cause de la pandémie de Covid-19, la Can aura bel et bien au pays des Lions indomptables, et nous nous réjouissons pour cela. Car malgré cette crise sanitaire mondiale et d'au-

tres aléas, le Cameroun a relevé le défi de pouvoir accueillir les meilleures nations du continent, en dissipant toutes les inquiétudes et appréhensions", avait indiqué le président de la FAF, dans une lettre publiée sur le site de la Fédération algérienne de football, à l'occasion du début de la Coupe d'Afrique des nations. "L'Algérie, championne d'Afrique en titre, se réjouit de prendre part à cette belle compétition qui fera le bonheur de millions de férus de la balle ronde africaine, aux côtés des autres sélections qui performeront loyalement pour valoriser ce sport et ses vertus, en dépit de toute l'adversité et les obstacles dont il fait face", a-t-il dit.

ALG : 0 - SLE : 0

Les notes des Verts

Raïs M'Bolhi (5,5) : S'il n'a pas eu tant de travail à faire, M'Bolhi ne s'est pas vraiment montré rassurant. Scotché sur sa ligne, il n'a pas commis d'erreur mais aurait pu se montrer plus présent dans les airs.

Youcef Atal (3,5) : Très difficile. Le moindre effort semblait être une souffrance pour un Atal très diminué. Son état physique l'a conduit à laisser de gros espaces derrière lui, mais également à rater des contrôles ou des passes simples.

Aïssa Mandi (5) : Il aurait dû être le patron, rassurer, en imposer et s'imposer, mais il a lui aussi failli en première période. Du mieux après le retour des vestiaires.

Abdelkader Bedrane (4,5) : Le même constat que pour Mandi s'applique pour Bedrane, à ceci près qu'il a également été averti et paru proche de la rupture par instants. Remplacé à la pause par Djamel Benlamri (6) qui a semblé plus en jambes et a été utile par son jeu long.

Ramy Bensebaini (5) : On attendait mieux de lui, surtout que les consignes de Belmadi étaient, pour une fois, de voir les latéraux évoluer haut sur les ailes. S'il n'a pas failli comme Atal, étant même l'auteur d'un tackle important, Bensebaini n'a pas non plus brillé.

Haris Belkebla (5) : Le schéma tactique l'a laissé abandonné au milieu de terrain. C'est simple : entre Belkebla et l'attaque, il y avait 40 mètres par instants. Remplacé à la 83^e minute par Saïd Benrahma qui rate une grosse occasion seul dans la surface.

Sofiane Feghouli (4,5) : Son positionnement, d'ordinaire un avantage, a clairement posé problème à l'équipe. Trop haut en première période, il a rectifié en seconde avant d'être remplacé à la 64^e minute par Sofiane Bendebka qui s'est montré très volontaire défensivement et offensivement.

Riyad Mahrez (5,5) : S'il a toujours assuré ses contrôles et ses passes, Mahrez n'a pas été des plus en vue. Dommage, d'autant qu'un exploit individuel aurait permis d'assurer les trois points.

Yacine Brahimi (5) : Comme à l'accoutumée, Brahimi va diviser. Utile pour les uns dans la conservation du ballon, agaçant pour les autres par son manque d'altruisme. Il sera remplacé à la 64^e minute par un Farid Boulaya toujours utile par ses qualités techniques.

Youcef Belaili (5) : Il n'est pas en pleine forme physiquement, peut-être en raison de sa récente contamination au Covid, et ses déplacements l'ont prouvé. Assez lent, il n'a pas non plus fait la différence par une passe bien sentie comme il en a l'habitude.

Islam Slimani (4,5) : S'il s'est bien battu, le meilleur buteur de l'histoire de l'EN n'a quasiment pas eu d'opportunité à se mettre sous la dent. Remplacé à la 64^e minute par Baghdad Bounedjah qui rate une action franche.

DZfoot

SISTER ACT



21h00



Menacée de mort pour avoir été témoin d'un meurtre, une chanteuse au tempérament rebelle est mise à l'abri dans un couvent. Elle entreprend d'insuffler de nouveaux rythmes à la vénérable chorale.

BALANCE TON POST



21h00



Toujours proche de son public, l'émission en ausculte les inquiétudes, la colère, l'incompréhension et les doutes en lien avec des sujets d'actualité. En compagnie d'éditorialistes, Eric Naulleau reçoit des invités politiques ainsi que des Français de tous horizons qui débattent et discutent avec conviction.

CASH INVESTIGATION



21h00



Huit millions de Français vivent dans un désert médical. Dans le pays, la qualité des soins n'est pas la même pour tous. Elise Lucet et l'équipe de "Cash Investigation" enquêtent sur les causes de ce mal français. Gros plan notamment sur la puissance des syndicats de médecins libéraux face aux ministres de la Santé successifs.

PHOTO DE FAMILLE



21h00



Gabrielle fait la statue pour les touristes, sa sœur Elsa désespère de tomber enceinte, tandis que Mao, leur frère, créateur de jeux vidéo, soigne son mal être chez le psy. Tout trois ne se voient plus. Leurs parents séparés depuis longtemps, n'ayant rien fait pour entretenir les liens familiaux. Jusqu'à l'enterrement du grand-père...



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

VIGIL



21h00



Le corps du premier maître Craig Burke vient d'être découvert sur le HMS Vigil, un sous-marin nucléaire britannique en patrouille au large de l'Ecosse. La commandante Amy Silva, de la police de Glasgow, est envoyée à bord pour faire la lumière sur ce décès, imputé à une overdose d'héroïne. Les communications avec l'extérieur se limitant à la réception de télégrammes, l'enquêtrice choisit une personne de confiance, la lieutenant Kirsten Longacre pour mener les investigations terrestres.

FAITES LE MUR !



21h00



Thierry Guetta, un Français excentrique, filme Banksy, artiste graffeur britannique de réputation mondiale dont personne ne connaît le visage (célèbre entre autres pour ses œuvres sur le mur qui sépare la Palestine et Israël et ses installations décalées dans les grands musées). Mais le résultat est tellement calamiteux qu'il prend la caméra...

WHY WOMEN KILL



21h00



Alma et Bertram mettent au point un plan pour laisser à penser que leur voisine a quitté la ville. Mais leur machination leur joue des tours. Dee, leur fille, engage le détective Vern pour voir à quoi ressemble la riche maîtresse de Scooter, tandis que Rita tente d'apaiser sa relation avec Catherine. Elle découvre que Carlo a par le passé menacé sa fille d'être exclue de son testament si elle fréquentait un homme qui n'est pas au goût de son père.

MON ANGE



21h00



En suivant son intime conviction, Suzanne prend un risque énorme. Elle s'introduit chez le pharmacien de la ville, Eric Desner. En effet, selon la police, tout porte à croire qu'il est le kidnappeur de Julie, la fille de Suzanne. Seule Gabrielle est persuadée qu'il ne correspond pas au profil.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	06:29
Dohr	12:56
Asr	15:34
Maghreb	17:56
Icha	19:19

SANCTIONS DE LA CEDEAO CONTRE LE MALI

OPPOSITION DE LA CHINE ET DE LA RUSSIE À L'ONU

La société civile se prépare à une journée de mobilisation, vendredi 14 janvier, après les lourdes sanctions décidées par la Cedeao. La Russie et la Chine ont bloqué mardi, selon des diplomates, l'adoption d'un texte du Conseil de sécurité de l'ONU soutenant les sanctions décidées par la Cedeao contre la junte au Mali, où une transition vers un pouvoir civil qui durerait cinq ans a été rejetée par la plupart des partenaires du pays.

Proposé par la France, ce texte vise à obtenir une position unie du Conseil à l'égard des militaires à la tête du Mali qui ne prévoient plus d'élections le 27 février, comme ils s'y étaient initialement engagés. Lundi, la Russie avait réclamé de la "compréhension" à l'égard des autorités maliennes, au lendemain des sanctions inédites : fermeture des frontières, mesures économiques et financières lourdes, prises par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. (Cedeao). "Nous sommes déçus", a déclaré à des médias l'ambassadeur du Kenya, Martin Kimani, à l'issue d'une réunion du Conseil de sécurité suivie de consultations à huis clos par ses 15 membres. Il a précisé que les pays africains dans l'instance (outre le Kenya, le



Gabon et le Ghana) avaient jugé le texte proposé "relativement doux". Selon une source diplomatique, la déclaration se bornait à parler d'un "soutien aux efforts de médiation de la Cedeao".

Dans une déclaration lue au nom des trois membres africains du Conseil, l'ambas-

sadeur du Kenya a défendu les sanctions de la Cédéao qui visent à faire "accélérer la transition" au Mali et à revenir à un ordre constitutionnel et civil. Ces mesures n'entravent pas l'aide humanitaire à la population malienne, a insisté Martin Kimani.

EN DÉTENTION PAR L'ARMÉE SIONISTE

UN OCTOGÉNAIRE PALESTINIEN RETROUVÉ MORT



Un Palestinien de 80 ans a été retrouvé mort, hier matin, dans un village du nord de la Cisjordanie occupée après avoir été détenu et abandonné menotté par les soldats de l'occupant sioniste, ont indiqué des responsables palestiniens.

Une unité composée de 30 à 40 soldats de l'occupant a effectué une embuscade à 2 h

du matin au village de Jiljiliya.

Omar Abdalmajeed As'ad, qui rentrait chez lui après avoir rendu visite à des proches, a été arrêté, menotté, battu, abandonné dans un bâtiment en construction, et retrouvé mort aux premières heures de mercredi après le départ des soldats.

TUÉE PAR SON PROPRE FILS

Une sexagénaire succombe sous les coups à Bouira

Le drame a eu lieu à Ighil-Oumenchar, dans la commune de Taghzout de la wilaya de Bouira. Louiza Hamadache, était âgée de 65 ans, elle a été tuée par son propre fils. Louiza était maman de cinq enfants, cette dernière a succombé à des coups assénés à la tête par son fils.

Selon *Féminicide Algérie*, ce meurtre est le deuxième du mois de janvier 2022. Le premier a eu lieu dans la wilaya d'Oum el-Bouaghi, dans la commune de Fekrina. Un crime odieux, dont la victime était Mensouri Hafida, une jeune infirmière. En effet, la trentenaire a été d'abord portée disparue, avant que son corps ne soit retrouvé brûlé avant d'être enterré.

Les services de la gendarmerie ont interpellé plusieurs suspects, mais pour l'heure les circonstances de cet acte abject demeurent encore inconnues.

PROGRAMMES DE RADIO BOUMERDÈS

Diffusion en 24 h/24 à compter du 12 janvier

Le directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, a annoncé, hier mercredi, la prolongation de la diffusion des programmes de Radio Boumerdès, 24h/24, à compter du 12 janvier.

"Radio Boumerdès est une station exemplaire. Elle incarne l'esprit de coexistence entre toutes les composantes de l'identité nationale, notamment les langues arabe et amazighe", a-t-il déclaré depuis Boumerdès.

M. Baghali a chaleureusement salué les travailleurs de cette station régionale qui, a-t-il précisé, "servent d'exemple en matière d'objectivité et d'engagement." Le premier responsable de l'Entreprise nationale de radiodiffusion sonore a également loué les efforts du wali de Boumerdès, Yahia Yahiathen, pour la promotion et la valorisation de cette station radiophonique.

MANCHESTER CITY

Mahrez élu joueur du mois de décembre

L'international algérien Riyad Mahrez ne cesse d'impressionner à travers ses performances avec l'équipe nationale d'Algérie mais également avec son club anglais, Manchester City.

En effet, le chouchou des Citizens a été élu joueur du mois de décembre. Auteur de 4 buts, 3 passes décisives et des performances exceptionnelles, il est actuellement le meilleur buteur de son club avec 13 buts en 25 matchs.

Il a obtenu 80 % des 36.000 votes enregistrés, dépassant ainsi ses coéquipiers Kevin De Bruyne (11 %) et Raheem Sterling (9 %). Suite à cette nouvelle distinction, les médias du club ont organisé un concours qui permettra aux fidèles supporters des skyblues de gagner un maillot du club dédié par Mahrez.

DOSES DE RAPPEL RÉPÉTITIVES CONTRE LE COVID

Une "stratégie non viable", selon l'OMS

Combattre la pandémie à "coups de doses de rappel des vaccins actuels n'est pas une stratégie viable", ont prévenu des experts de l'Organisation mondiale de la santé. Ces spécialistes considèrent "que des vaccins contre le Covid-19 ayant un impact élevé en matière de transmission et de prévention de l'infection, en plus de prévenir les formes graves de la maladie et la mort, sont nécessaires et doivent être développés". En attendant que de "tels vaccins soient disponibles, et au fur et à mesure de l'évolution du virus, il faudra peut-être mettre à jour la composition des vaccins anti-Covid actuels, afin de s'assurer qu'ils continuent de fournir les niveaux de protection recommandés par l'OMS contre l'infection et la maladie" causée par les variants, y compris Omicron, estime le groupe d'experts. Le variant peut probablement contaminer un nombre important de vaccinés, et réinfecter des personnes précédemment atteintes par le virus.

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

9 décès et 610 nouveaux cas en 24 heures

La situation sanitaire en Algérie commence à devenir alarmante. Après plusieurs semaines d'accalmie, voilà que les cas de contamination dépassent le cap des 600 cas quotidiens. Le nombre d'hospitalisations ainsi que celui des décès, affichent, eux aussi, des courbes ascendantes. Hier, 12 janvier 2022, le bilan communiqué par le ministère de la Santé faisait état de 610 nouvelles infections au Covid-19 au cours des dernières 24 heures. Le même communiqué du département de Benbouzid fait malheureusement état de 9 nouveaux décès dus à des complications liées au virus et 41 nouvelles admissions aux services de réanimation. Ces derniers chiffres font grimper le total des contaminations au coronavirus en Algérie à 223.806 cas depuis le début de la pandémie en mars 2020. Les décès quant à eux ont atteint 6.372 cas.